



« Creux de vague » et pourtant...

Par Judith Trudeau

C'est le qualificatif qui m'est venu, suite à l'AG du 27 novembre dernier, pour qualifier l'état de mobilisation des membres suite à la présentation des 10 demandes liées au premier thème de consultation, *emploi, organisation et relations du travail* et des trois demandes rattachées au thème de *l'autonomie professionnelle*. Est-ce attribuable aux demandes elles-mêmes? Certainement pas. Est-ce lié à cette nouvelle formule de consultation par vagues? Peut-être. Était-ce prévu? Peut-être aussi.

Si on est habitué à procéder d'une certaine façon en négociation, avec des demandes bien ciblées du côté syndical, il faut savoir que cette fois-ci, il en est autrement. Nous n'avons pas un aperçu net de l'ensemble de nos demandes. Nous avons fonctionné en développant des principes et en soulevant des problématiques. Un membre a souligné avec justesse : « C'est difficile d'être mobilisé sur des problématiques... » Un autre membre m'interpelle dans le corridor : « Pour ce thème, je n'ai rien de plus à revendiquer, mais sur la précarité, j'en ai beaucoup. Quand arriverons-nous là? » Et moi de lui répondre : « À la prochaine vague beau blond! À la prochaine vague... »

Notre négociation 2020 sera constituée de 3 vagues de consultation par thèmes. Nous avons l'impression que cette première vague était un coup d'essai. Un peu de vent, une p'tite houle, pas trop de pagaies. Avec le résultat qu'il est peu mobilisant. Et pourtant...

Sur le thème de l'autonomie professionnelle, nous y demandons, entre autres des clauses de convention collective pour enchâsser la liberté d'expression des professeurs. Ce n'est pas rien! Défendre nos lanceurs d'alerte ; nos scientifiques et nos critiques contre le droit de gérance de l'employeur qui peut se prémunir du fameux concept du devoir de loyauté pour faire taire *ce qu'il vaudrait mieux taire*. S'il y a bien quelque chose qui devrait nous réjouir à Lionel-Groulx, c'est bien cette clause à venir! Souvenons-nous du 15 mai 2012 (je parle presque que comme une vieille! 😊) et de la lettre des 11 libres penseurs qui avaient osé signer un texte¹ dénonçant l'attitude de la direction d'alors, d'envoyer la SQ et l'antiémeute pour ouvrir le collège afin d'honorer une injonction. Libres penseurs qui, on s'en souvient, avaient reçu une lettre au dossier pour manque de loyauté².

¹ <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/351265/violence-a-lionel-groulx-voici-notre-version>, page consultée le 28 novembre 2019.

² Lettre qui fut levée suite au travail de solidarité de la communauté.

Malheureusement, d'autres cas de bâillon ont été répertoriés dans le réseau. Celui de notre collègue de Montmorency, Karine Lécuyer qui a osé dénoncer la venue d'un comptoir de restauration rapide *Quesada* dans les murs du collège³ sans oublier le cas surréaliste de Mathieu Béhrer du Cégep de Lévis-Lauzon⁴.

Ainsi, si nous pouvons demeurer en appétit sur le premier thème, le second nous donnait de la matière pour nous inspirer. Apprivoisons la formule. L'AG du 22 janvier prochain nous donnera une autre occasion de nous approprier cette façon de faire.

³ <https://www.lapresse.ca/actualites/education/201705/04/01-5094725-college-montmorency-louverture-dun-comptoir-de-restauration-rapide-denoncee.php>,

⁴ https://seecmdotorg.files.wordpress.com/2018/05/informo_20180524.pdf, p.28.